

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SECTION DE CHERBOURG DE L'ASCEE 50
DU 4 AVRIL 2013**

L'assemblée générale s'est tenue le 4 avril 2013, à 14 h, dans la salle de réunion de la délégation à la mer et au littoral de Cherbourg, sous la présidence de Claudine Leterrier.

Après constatation que l'assemblée est valablement constituée, la séance est ouverte.

Claudine excuse Chantal Balny, présidente de l'ASCEE 50, qui devait assister à notre assemblée générale mais qui a été retenue par des obligations professionnelles.

La présidente et le bureau remercient ceux qui se sont déplacés. 146 personnes ont adhéré en 2013 et pour que le quorum soit atteint, il fallait 36 personnes présentes, pouvoirs compris : **19 personnes étaient présentes avec 31 pouvoirs**. Les membres du bureau ne peuvent que regretter le faible nombre de personnes qui se sont déplacées alors que cette assemblée devrait être le moment privilégié où tous les adhérents peuvent émettre leurs souhaits, opinions ou critiques afin que l'amicale progresse dans ses actions et soit à l'écoute de ses membres.

La composition du bureau, pour l'année 2012, était la suivante :

Présidente	: Claudine Leterrier
Vice-présidente	: Vanessa Lelong
Trésorier	: Stéphanie Lagouche
Trésorier adjoint	: Claudine Leterrier
Secrétaire	: Maud Guyot
Secrétaire adjoint	: Catherine Odoard
Membres	: Stéphanie Henriette Laurent Duval Denis Pasquette André Baude.

Il est ensuite précisé les modalités d'élection du bureau pour 2013. Le tiers sortant était constitué de Claudine Leterrier, Stéphanie Lagouche et André Baude. Tous les trois ont choisi de se représenter.

Aucun candidat n'a répondu à l'appel à candidature pour le renouvellement du bureau.

Les 3 membres sortants sont réélus.

La composition du bureau, pour l'année 2013, déterminée à l'issue de la première réunion du bureau le 18 avril 2013, est la suivante :

Présidente : Claudine Leterrier
Vice-présidente : Vanessa Lelong
Trésorier : Stéphanie Lagouche
Trésorier adjoint : Claudine Leterrier
Secrétaire : Maud Guyot
Secrétaire adjoint : Catherine Odoard
Membres : Denis Pasquette
Laurent Duval
André Baude
Stéphanie Henriette.

Délégation de signature sur les comptes en banque est donnée à :

- Stéphanie Lagouche
- Claudine Leterrier
- Maud Guyot.

Les correspondants dans les subdivisions sont :

PNA Cherbourg	: Maud Guyot
Délégation Territoriale Nord	: Sylvie Pinabel
DML/CM	: Stéphanie Lagouche
DIRM - Phares et balises	: Armelle Pineau
Agence départementale du Cotentin	: Vanessa Lelong
Agence départementale de La Haye du Puits	: Didier Catherine
DIR/NO Agence de Valognes	: Cyrille Castelein
Agence portuaire départementale Nord	: Claire Reisser
DML/GL	: Claudine Leterrier
DML quai Lawton Collins	: Corinne Gosselin
DML/PAM/ULAM	: Laurent Duval
DIRM - CROSS de Jobourg	: Pascale Desprez
DIRM - Lycée maritime et aquacole	: Chantal Grandsire.

Il est rappelé le rôle très important (parfois difficile) du correspondant qui est le lien privilégié entre le bureau et les adhérents.

Avant la présentation des bilans, il est indiqué que la gestion comptable a été vérifiée par Claire Reisser. Le résultat de cet examen n'a pas révélé d'anomalie et elle a constaté une gestion saine.

1 - BILAN DES ACTIVITES

Une parenthèse est ouverte pour remercier tous ceux qui, en dehors des membres du bureau, par leur aide ponctuelle, ont participé à la préparation de certaines activités (livraison du vin, arbre de Noël, etc...).

Le budget est soldé d'une manière positive. Le bilan est commenté plus en détail de la manière suivante :

Adhésions :

Le prix des cartes sur l'ensemble du département est géré au niveau départemental. Le montant de la cotisation n'a pas augmenté en 2012 (18 € carte famille, 15 € carte célibataire). Pour ce qui concerne la section de Cherbourg, 151 personnes ont adhéré en 2012.

Commande de vin :

Comme tous les ans, nous avons proposé à nos adhérents une commande de vin. La commande a été importante pour la section et elle a contribué au bon fonctionnement de notre association dans des proportions très importantes : 1 978.42 € d'excédent.

Tombola :

Une tombola a été organisée. Nous avons proposé à la vente une carte de 20 cases à 2 € chacune avec un lot à gagner d'un montant de 20 € par carte.

151 cartes ont été distribuées et seulement 56 ont été vendues. Malgré cela nous avons fait un excédent de 1 090.08 €.

Un merci tout particulier à

- Marcel Guérard qui est le meilleur vendeur pour la troisième année consécutive et qui a vendu 5 cartes ;
- Jean-Baptiste Yvoury, agent retraité, qui a vendu 4 cartes ;
- Annick Debeaupte et Denis Aubert, non adhérents et amis de Jean-Baptiste Yvoury, qui participent au voyage, ont vendu chacun une carte.

Arbre de Noël :

161 enfants des agents de la DIRM et de la DDTM étaient concernés par l'arbre de Noël :

- 32 enfants de la DDTM 50 ;
- 63 enfants de la DIRM (lycée maritime et aquacole, les phares et balises, les moyens nautiques et le centre de sécurité des navires) ;
- 66 enfants du CROSS Jobourg (DIRM).

Le CROSS a émis le souhait d'organiser son propre arbre de Noël, dans ses locaux à Jobourg.

L'achat du "cadeau" était géré par le CLAS. Un grand remerciement aux personnes ayant géré la réception, le contrôle et la distribution des jouets ainsi qu'aux personnes ayant participé à la réalisation des paquets cadeaux.

Comme les autres années, l'ASCEE a invité à la séance de cinéma les enfants des agents ascéistes non Etat (DIRNO, PNA et conseil général) pour un total de 23 personnes.

Comme d'habitude, nous avons proposé à tous nos adhérents d'assister à une séance de cinéma : projection du dessin animé « Les cinq légendes » au cinéma CGR de Cherbourg. 106 personnes ont assisté à cette projection (52 adultes et 54 enfants).

Ensuite, les agents Etat étaient tous invités à notre traditionnel goûter et à la distribution des cadeaux par le Père Noël à la salle Chantereyne à Cherbourg. 97 personnes ont participé à ce goûter (46 adultes et 51 enfants).

Bowling : il faut noter également la bonne participation aux soirées bowling les 25 avril, 30 mai et 30 novembre 2012 : 80 personnes sur les 3 soirées (59 adhérents + 21 non adhérents).

Tir à l'arc : pour la première fois, la section a proposé une activité tir à l'arc : 5 personnes ont participé (4 adhérents + 1 non adhérent).

Char à voile : 17 personnes ont fait du char à voile sur la plage de Sciotot (11 adhérents + 6 non adhérents).

Karting à Lessay : l'activité karting a eu toujours autant de succès. 17 personnes ont fait du karting (15 adhérents + 2 non adhérents) et 21 personnes ont participé au barbecue.

Journée à Guernesey :

Cette proposition a reçu un accueil très favorable de nos adhérents : 61 personnes se sont inscrites (53 adhérents + 8 non adhérents).

Laser Game :

Nous avons proposé une activité laser game à Tourlaville. 19 personnes se sont inscrites : 17 adhérents et 2 non adhérents.

Journée à Saint-Sauveur-le-Vicomte :

Nous avons proposé une journée à Saint-Sauveur-le-Vicomte qui s'est déroulée en deux parties : le matin activité canoë kayak et l'après-midi accrobranches.

26 personnes se sont inscrites au canoë : 25 adhérents + 1 non adhérent.

19 personnes se sont inscrites à l'accrobranches : 18 adhérents + 1 non adhérent.

Les participants aux deux activités ont piqué ensemble le midi.

Voyage en Crète :

La section de Cherbourg a proposé à ses adhérents un voyage en Crète du 1^{er} au 8 octobre 2012.

40 personnes se sont inscrites : 29 adhérents + 11 non adhérents.

Billetterie :

La vente des billets de cinéma à 5 € (soit une participation de la section de 1.60 € par billet) a toujours autant de succès : 519 billets vendus en 2012.

Cette année, nous avons vendu 82 billets pour la Cité de la Mer (65 adhérents + 17 non adhérents).

Le poste "spectacles » au Zénith de Caen et au théâtre de Cherbourg : 88 places vendues (65 adhérents + 23 non adhérents) pour 18 spectacles, est également important.

Je profite de l'occasion pour rappeler que l'ensemble des tarifs réduits ne peut bénéficier qu'aux adhérents et leur ayant droits nommés sur la carte adhérent.

Au cours de l'année 2012, le bureau de la section a proposé :

- un tournoi de pétanque ;
- une initiation au golf.

Nous avons été obligés d'annuler ses activités : pas assez d'inscriptions.

L'assemblée approuve le bilan financier et le bilan des activités à l'unanimité.

2 - ORIENTATIONS ET ACTIVITES POUR 2013 -

Adhésions :

Le comité directeur de l'ASCEE 50 a renouvelé les tarifs suivants :

- une carte simple au prix de 15 € destinée uniquement aux célibataires ;
- une carte famille au prix de 18 € pour toutes les personnes mariées, en concubinage ou pacsées, avec ou sans enfants. Tout enfant est considéré adhérent, sans limite d'âge, tant qu'il est à la charge de ses parents.

Il est rappelé que les statuts de l'ASCEE prévoient que toute personne travaillant ou ayant travaillé dans un service du ministère peut adhérer à l'association.

Groupement d'achat de vin :

Le groupement d'achats est réservé exclusivement aux adhérents de l'ASCEE 50.

Le négociant en vin a remis, en fonction du nombre de cubitainers commandés, des lots de bouteilles gratuites. Elles ont été utilisées pour les différents apéritifs proposés à la fin des activités et pour récompenser les meilleurs vendeurs.

La vente du vin en cubitainers se fait avec la prise en charge du transport et de la livraison. Afin de dégager un excédent sur cette vente, le prix du cubitainer est légèrement majoré.

Comme chaque année, nous vous proposerons deux soirées bowling. Nous vous proposerons également une activité karting à Gréville Hague le 7 juin 2013.

Au cours de cette année, le bureau de la section va vous proposer différentes activités comme le tir à l'arc, du kayak de mer à Collignon, le laser game à Tourlaville, du char à voile à Sciotot, du canoë-kayak, un dîner spectacle au « Cabaret O Roches » de Sideville.

Arbre de Noël :

Compte tenu des disponibilités, celui-ci aura lieu le samedi 14 décembre 2013 à la salle de la Ferme du Four à Digosville.

Tombola :

Cette année, nous allons à nouveau vous proposer une tombola sur le même principe qu'en 2012 : une carte de 20 cases à 2 € la case avec un bon d'achat de 20 € à gagner par carte.

Cinéma :

Pour 2013, il sera poursuivi, la vente de billets de cinéma.

Depuis décembre 2007, la section propose à ses adhérents un tarif réduit à 5 €. Après discussion, l'assemblée décide à l'unanimité de fixer le prix du billet à 5.50 € (6,60 € pour les non-adhérents), pour tous les jours et toutes les séances, valables pendant 6 mois, au cinéma « CGR ».

Cité de la mer :

Il sera poursuivi la vente de billets à tarif réduit soit 10,50 € pour un adulte et 7,50 € pour un enfant de moins de 18 ans (13 € pour les adultes non adhérents et 9,50 € pour les enfants non adhérents) .

Ludiver :

Les adhérents de l'ASCEE peuvent également bénéficier d'un tarif préférentiel pour Ludiver (4,80 € pour un adulte adhérent et 6 € pour un non adhérent – 3,60 € pour un enfant (7 à 17 ans) adhérent et 4,50 € pour un non adhérent – gratuit enfant de – de 7 ans).

Spectacles :

L'ASCEE propose généralement, dans la limite des places disponibles, à ses adhérents, en plus du prix comité d'entreprise, une réduction d'environ 20 % sur le prix des places de différents spectacles se produisant dans la région ou au Zénith de Caen (chanteurs, cirque,.....). L'économie réalisée par l'adhérent, par rapport à une place normale peut être de 30 %.

Vous pouvez également bénéficier de prix préférentiels pour les spectacles du théâtre de Cherbourg.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à ces nouvelles propositions.

Voyage en 2014 :

La section de Cherbourg a proposé à ses adhérents un voyage en Sardaigne du 30 septembre au 7 octobre 2014.

35 personnes se sont inscrites : 22 adhérents et 13 non adhérents.

Chacun a la possibilité de choisir le mode de paiement qui lui convient : en chèques vacances, en une seule fois ou en plusieurs mensualités (maximum 17 mensualités). La section verse un acompte tous les trimestres à l'agence de voyage.

A la demande de la FNASCEE, la section doit ouvrir un compte spécifique voyages.

L'assemblée approuve à l'unanimité le principe de l'ouverture d'un compte spécifique voyage.

L'assemblée approuve le bilan prévisionnel à l'unanimité.

L'ASCEE 50 organise cette année le challenge national de VTT qui se tiendra les 27, 28 et 29 septembre 2013 à Tourlaville. Le dossier d'inscription vous parviendra fin mai-début juin.

Location des unités d'accueil :

Il est rappelé que les adhérents peuvent louer les unités d'accueil suivantes de l'ASCEE 50 :

- les 3 logements sur l'île de Chausey ;
- la maison de Fermanville (3 chambres) dans l'enceinte du phare du Cap Lévi ;
- la maison de Gatteville le Phare (4 chambres), au pied du phare ;
- la maison de Diélette (3 chambres), avec vue directe sur le port ;
- le mobil-home en Vendée ;
- ainsi que l'ensemble des unités d'accueil nationales gérées par les autres ASCEE.

Activités de l'ASCEE 50 :

Tout au long de l'année, les activités organisées par l'ASCEE 50 vous seront diffusées. A chacun de se déterminer sur sa participation.

Questions diverses :

Bilan de l'action sociale : l'ASCEE 50 oeuvre pour l'action sociale dans notre département. Vous trouverez, en pièce jointe, le compte rendu des différentes actions pour l'année 2012.

Site internet de l'ASCEE 50 : Didier Chesnet, ascéiste du CROSS Jobourg, a repris en main la mise à jour du site internet de l'ASCEE 50.

Je vous invite vivement à aller sur le site www.fnascee.org - rubrique « Sites ASCE » - ou taper « ASCEE 50 » sur Google pour vous tenir au courant de la vie de notre association et connaître toutes les activités qui peuvent vous être proposées, tant au niveau départemental qu'au niveau des autres sections.

Vous pouvez également aller sur le site du phare de Gatteville : pour cela taper « phare-de-gatteville.fr ».

En l'absence de questions ou de demandes particulières, la séance est levée à 16 h 10 mn.

**La secrétaire de la
section de Cherbourg
Maud GUYOT**



**La présidente de la
section de Cherbourg
Claudine LETERRIER**



